

Comprenez-moi bien! Je ne suis pas pour les «parasites» ni pour la méthode «Robin des bois», qui consiste à voler aux riches pour donner aux pauvres. Toutefois, je crois que notre pays peut survivre sans que Revenu Canada mette la main sur le dernier cent que *n'ont pas* ces gens-là.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je prends note de la question et je demanderai au ministère du Revenu national d'y répondre.

LES RELATIONS FÉDÉRALES—PROVINCIALES

LE TROC DE LA COMPÉTENCE SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS CONTRE UN APPUI FÉDÉRAL À L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE —LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Elle concerne un article publié dans le *Globe and Mail* de samedi dernier sous le titre suivant: «Le gouvernement fédéral troque des pouvoirs en matière de télécommunications contre un appui à la Constitution. Un groupe d'utilisateurs commerciaux se scandalisent du compromis secret.» L'article déclare ensuite:

Le gouvernement fédéral a officieusement convenu de reconnaître pendant cinq ans encore la compétence de la Saskatchewan en matière de communications, a annoncé un porte-parole du ministre fédéral des Communications Perrin Beatty.

Or, la demande secrète, agréée par Ottawa en échange de l'appui de la Saskatchewan à l'accord constitutionnel conclu à Charlottetown à la fin du mois dernier, a incité au moins deux autres provinces à demander de bénéficier d'un traitement similaire.

Peut-on accepter qu'en vue d'obtenir l'appui de la Saskatchewan à un accord constitutionnel, le gouvernement accorde cette prolongation?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je devrai demander à mes collègues, MM. Clark et Beatty, de présenter un rapport sur la question. Sauf erreur, le projet de loi C-62, qui a fait l'objet d'une étude préalable par le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, et dont la Chambre des communes est encore saisie, prévoit justement le genre d'accord administratif auquel l'honorable sénateur fait allusion entre le gouvernement fédéral et les autorités provinciales.

Je vais toutefois examiner la question et présenter un rapport dans les plus brefs délais. Cela ne devrait donc pas tarder.

L'AGRICULTURE

LES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE L'ÎLE-DU- PRINCE-ÉDOUARD ET DU NOUVEAU- BRUNSWICK—L'ÉRADICATION DU VIRUS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, il est étonnant de voir que le leader puisse trouver le temps de se renseigner sur toutes ces questions pour lesquelles il ne semble pas avoir de réponse. Pourra-t-il demander également au ministre de l'Agriculture de lui donner une mise à jour en ce qui concerne le programme d'éradication du virus PVY-n,

[Le sénateur Frith.]

qui affecte la pomme de terre au Canada, en Californie et celle d'autres régions des États-Unis.

Le marché de la pomme de terre de semence de l'Île-du-Prince-Édouard a été gravement perturbé avec la découverte, il y a quelques années, du virus PVY-n. Le ministre pourrait-il nous donner un aperçu de la situation pour que nous sachions si le marché peut redevenir ce qu'il était il y a quelques années? Peut-il faire le point sur les possibilités de vente des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard aux États-Unis cette année?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le ministère de l'Agriculture m'informe que les fonctionnaires fédéraux travaillent en étroite collaboration avec ceux de toutes les provinces ainsi qu'avec les représentants de l'industrie pour supprimer cet obstacle au commerce que constitue le virus PVY-n, de façon à faciliter la réouverture des marchés de la pomme de terre de semence. Les échantillons de feuilles sont sur le point d'être terminés. Les chercheurs ont trouvé des champs contaminés en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick. Des échantillons de suivi et des épreuves de dépistage sont en cours.

J'ai également appris qu'à l'occasion d'une rencontre des représentants d'Agriculture Canada et du département de l'Agriculture des États-Unis à une réunion du groupe spécial binational, les 6 et 7 août, le département de l'Agriculture des États-Unis avait approuvé le plan d'éradication, qu'il a considéré biologiquement sûr. Ce plan sera un élément important dans la décision finale qui devrait être prise avant la saison d'expédition de 1992-1993.

Les prescriptions relatives à l'importation contenues dans la décision finale ne seront pas tant tributaires des résultats des tests, mais de la notion de secteur délimitant les champs contaminés. Agriculture Canada a terminé les tests de confirmation sur un échantillon de pommes de terre de la Floride. Le résultat a été positif. Des restrictions à l'importation sont en voie d'être imposées pour la Floride, le Dakota-Nord, le Maine et le Wisconsin.

LES COMMUNICATIONS

L'ACCÈS À L'INFORMATION—LA DIVULGATION DES RÉSULTATS DES SONDAGES DU GOUVERNEMENT

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, j'ai rarement l'occasion de pouvoir féliciter le gouvernement sur une question donnée, mais j'en ai trouvé une aujourd'hui. Je veux parler du fait que le ministre de l'Immigration, l'honorable Bernard Valcourt, a divulgué les résultats d'un sondage public qui avait été effectué peu après le dépôt de sa Loi sur l'immigration. Ce sondage montre l'appui, si on peut dire, de la population pour les propositions du gouvernement et je crois donc qu'il est louable qu'on l'ait rendu public.

Cependant, je me demande si le ministre serait d'accord pour publier tous les sondages. Le gouvernement en effectue un grand nombre et s'il est en mesure de publier les résultats dans un cas pour appuyer une de ses initiatives, comme le projet de loi sur l'immigration, qui est si controversé, afin de montrer qu'il peut compter sur le soutien de la population, ne conviendrait-il pas que tous les sondages soient rendus